

La viabilité de votre régime de retraite

Le 23 mai 2013



Pourquoi sommes-nous ici?

- Situation actuelle
- Qu'est-ce que cela signifie pour vous?
- Pourquoi sommes-nous tenus par la loi de prendre des mesures maintenant?
- Comment éviter les choix difficiles?
- Qu'ont fait les autres universités?
- Quelles sont vos questions?

Avant de commencer



- Si vous êtes déjà retraité, vos prestations de retraite sont protégées
- Si vous êtes un membre du régime, vos prestations acquises sont protégées par la loi
- La discussion d'aujourd'hui porte sur l'obligation de l'Université, comme employeur, envers vous



Situation actuelle

- Le régime de retraite est un élément clé de vos avantages sociaux
- Le plan est en meilleure situation financière que bien d'autres
- Des facteurs économiques et démographiques ont eu une incidence sur la viabilité du régime :
 - Reprise économique lente
 - Espérance de vie accrue
- Notre objectif : veiller à ce que notre régime de retraite soit compétitif, abordable et viable à long terme



Enjeux

- Deux enjeux principaux dans tous les régimes de retraite des universités :
 - Difficultés à capitaliser les déficits actuels compte tenu de la taille du régime et d'autres pressions sur les budgets
 - Augmentation constante des coûts
- Les problèmes actuels découlent :
 - De facteurs démographiques
 - Espérance de vie accrue chez les retraités
 - Du climat économique
 - Les taux les plus bas jamais vus et une période prolongée de faibles taux d'intérêts
 - Attentes plus modestes relativement aux revenus de placement futurs

Comment fonctionne votre régime de retraite



- Les prestations de retraite que vous recevrez sont calculées d'après le nombre d'années de service et le salaire
- Les avantages acquis chaque année doivent être payés
- Le régime est financé de trois façons :
 - contributions des participants au régime
 - contributions de l'employeur versées par l'Université
 - revenus de placement

Le régime de retraite : quelques chiffres



- Régime de retraite = 1,4 milliard de dollars d'actifs, soit presque autant que le total des actifs de l'Université!
- Quatrième régime de retraite en importance des universités ontariennes, après Toronto, York et Queen's
- Coûts annuels de 60 M\$, assumés par l'Université dans une proportion de 72 %
- Paiements spéciaux depuis 2011 : 6,4 M\$ par année, entièrement payés par l'Université.
- Total : 66,4 M\$ par année



Quelques définitions

- **Solvabilité du régime de retraite :**
 - Un régime de retraite doit pouvoir remplir ses obligations juridiques envers ses membres actuels, en supposant que le régime **cesse d'exister aujourd'hui**.
- **Continuité:**
 - Un régime de retraite doit pouvoir remplir ses obligations envers ses membres actuels, dans l'optique où il ne **cessera jamais d'exister**.



Résultat de l'évaluation actuarielle*

- Déficit de continuité : 109,6 M\$
- Déficit de solvabilité : 289,1 M\$

- Paiements spéciaux prévus pour capitaliser les déficits¹:
 - Sans allègement : 2014 to 2018 : 62 M\$/an
» 9 % du budget de fonctionnement
 - Avec allègement : 2013 : 8,2 M\$
2014 à 2016 : 11,9 M\$
2017 à 2026 : 32,0 M\$
» 5 % du budget de fonctionnement

*Résultats fondés sur l'évaluation actuarielle effectuée par Mercer (Canada) Limited au 1^{er} janvier 2013

1) Fondés sur les phases 1 et 2 de l'allègement temporaire de la capitalisation du déficit de solvabilité des régimes de retraite du secteur public



Mesures d'allègement du gouvernement de l'Ontario

- L'allègement : solution **temporaire** offerte par le gouvernement
- Permet d'étaler le paiement du déficit du solvabilité
 - Paiement sur une période de 14 ans au lieu de cinq ans
 - Respect des exigences du gouvernement pour maintenir l'allègement

Mesures d'allègement du gouvernement de l'Ontario



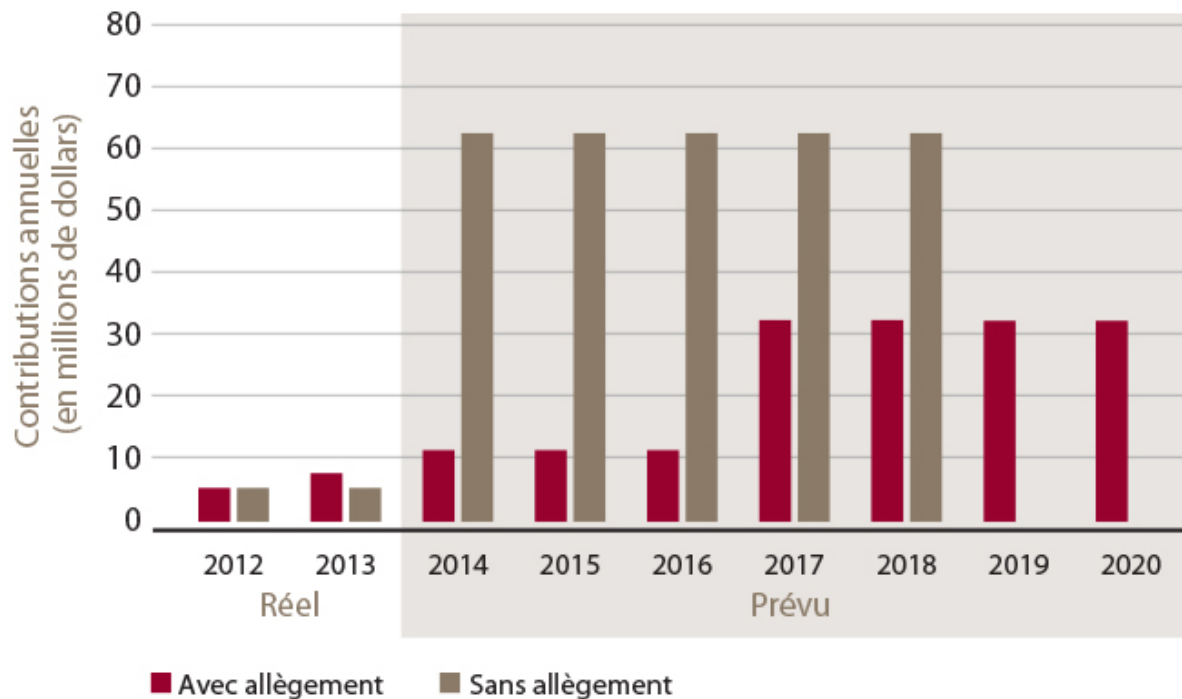
Trois étapes importantes :

- 1. Demander l'allègement** en expliquant comment l'Université entend réduire les coûts du régime
- 2. Développer un plan de capitalisation** pour en réduire les coûts
- 3. Mettre en œuvre** les changements nécessaires



La situation en chiffres

Financement du régime de pension uOttawa*



*Chiffres révisés en fonction d'une évaluation actuarielle au 1^{er} janvier 2013



Quelles sont les options?

Statu Quo

Nous pouvons décider de ne prendre aucune mesure sur la question du régime de retraite, mais cela veut dire que nous ferons des choix budgétaires très difficiles

- Impact à court terme :
 - Verser 289 millions de dollars à la caisse au cours des cinq prochaines années
 - Coûts du service actuel en augmentation constante
- Impact à long terme :
 - Incertitude relative aux coûts



Quelles sont les options?

Option 1 :

Changer la répartition des contributions entre les employés et l'Université

Maintenant: uOttawa 72 % - 28 % employés

Objectif du gouvernement de l'Ontario:
50 % - 50 %



Quelles sont les options?

Option 2 :

Changer les conditions du régime, par exemple :

- Indexation de la rente
- Conditions de retraite anticipée
- Harmonisation du MGPA

D'autres universités ont apporté des changements à leur régime



Université	Déficit - Continuité (M\$)	Déficit - Solvabilité (M\$)	Formule de partage Employeur/ Employé	% de la masse salariale consacré aux coûts du régime
McMaster's	233,9	514,4	61/39	17,27 %
Guelph (Prof.)	142,0	410,0	50/50	15,35 %
Guelph (Personnel)	46,0	181,0	56/44	14,68 %
Waterloo	118,3	248,3	50/50	14,58 %
Toronto	1 156,5	1 809,6	60/40	18,74 %
uOttawa Situation actuelle	109,6	289,1	72/28	20,44 %

Source : Aon Hewitt, Mars 2013



Prochaines étapes

- La demande d'allègement doit être approuvée par le gouvernement
- Il faut communiquer avec les employés et les retraités
- L'Université doit démontrer un progrès mesurable et prendre des mesures concrètes d'ici le 1^{er} janvier 2016 pour maintenir son admissibilité à l'allègement de la capitalisation



Pour plus d'information

The screenshot shows the uOttawa website's pension resources page. At the top, there is a search bar and navigation links for uOttawa, Université d'Ottawa, uoZone, Bibliothèque, Programmes, Courriel Web, Accès rapide, and English. The main heading is "VOTRE RÉGIME DE RETRAITE" with the uOttawa logo. A sidebar on the left lists various categories: Étudiants, Employés, Chercheurs, Fournisseurs, Données financières, Viabilité du régime de retraite, Formation - Pe^rform, Gouvernance des placements, Accès aux systèmes Banner/FAST, Contactez-nous, Rôles et responsabilités, Organigramme, and Les équipes. The "Ressources financières >>" section is highlighted in blue and contains a paragraph of text and a list of links: Message aux employés, Plan de capitalisation (sur la base des informations actuelles) (en anglais seulement), Demande d'allègement de la capitalisation du déficit de solvabilité (sur la base des informations disponibles à l'Université en décembre 2012) (en anglais seulement), FAQ, Actuary's certification of valuation results (2013) (en anglais seulement), and Report on the Actuarial Valuation for Funding Purposes (2010) (en anglais seulement). At the bottom, there are links for Exigences techniques, Évaluez notre site, Politique de confidentialité, and Accessibilité, along with a link to "Faites un don à l'Université". The footer includes the copyright notice "© Université d'Ottawa" and the instruction "Pour d'autres renseignements, consultez la liste des points de contact."

<http://www.ressourcesfinancieres.uottawa.ca/public/pension>



QUESTIONS?

